# **COUR SUPÉRIEURE**

(Chambre des actions collectives)

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

N°: 500-06-001157-219

DATE: Le 3 mai 2024

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, j.c.s.

## **GUYLAINE ROY**

Demanderesse

C.

## VIDÉOTRON LTÉE

Défenderesse

### **JUGEMENT**

(deuxième suspension de l'instance)

- [1] VU la deuxième Demande de suspension de l'instance de consentement;
- [2] CONSIDÉRANT l'accord des deux parties;

### PAR CES MOTIFS LE TRIBUNAL :

- [3] SUSPEND la présente instance jusqu'au 16 août 2024;
- [4] ORDONNE aux parties de soumettre un protocole de l'instance au plus tard le 31 août 2024;
- [5] SANS frais de justice.

LUKASZ GRANOSIK, j.c.s.

JG2551

500-06-001157-219 PAGE : 2

Me Jimmy Ernst Jr Lagûe-Lambert Me Benjamin Polifort Me Loran-Antuan King LAMBERT AVOCAT INC. Avocats de la demanderesse

Me Adam J. Beauregard Me Laurence Ste-Marie WOODS S.E.N.C.R.L. Avocats de la défenderesse

Date d'audience : Sur dossier